

## **Compte Rendu de la réunion publique du 06 février 2026**

*Objet de la réunion : Travaux de la rue de Parmain-RD4- BUTRY*

*Présents :*

*Mr EON (Vice-Président du Conseil Départemental du Val d'Oise, Canton de St-Ouen-L'Aumône)*

*Mr Abderrahman (Directeur des Routes Départementales)*

*Mme Fleury (Chef de Service, Service Appui aux Territoires, Direction des Routes Départementales)*

*Mr Noël (Maire de Butry sur Oise)*

*Butryots*

### **Rappel des faits et les actions précédents :**

Cette réunion, ouverte à tous les habitants, visait à présenter les solutions techniques et le calendrier pour sécuriser la rue de Parmain. L'historique des événements des deux dernières années a été rappelé pour poser la situation

### **Déroulement des travaux :**

Etape 1 : Travaux préparatoires et clouage du mur n°1 (annexe n°1)

Etapes 2 à 6 : Micropieux et contre-murs du mur n°2 (annexe n°2)

Etape 7 : Parements du mur n°2, finitions et travaux de voirie

Un constat d'huissier sera réalisé au préalable dans une zone qui sera déterminée pendant la phase préparatoire. Etendu du constat sera établi par les sociétés retenues

### **Mesures d'exploitation pendant les travaux**

- La rue sera fermée pendant les travaux entre la boulangerie / rue des écoles (sauf riverains)
- La zone de travaux totalement fermée se situe entre le 57 et 63,
- Piétons : passage possible aux emplacements matérialisés et sous réserve du bon fonctionnement du chantier (côté pair),
- Retrait du 'haricot' devant la boulangerie et modification du marquage au sol. Installation de plots pour sécuriser les piétons.

### **Aspects financiers :**

Le coût total des réparations est estimé à **850 000 €**, incluant :

- Travaux préparatoires et remise en état : **335 000 €**.
- Mur 1 : **65 000 €**.
- Mur 2 : **450 000 €**.

### **Calendrier prévisionnel :**

1<sup>er</sup> semestre 2026 : appel d'offres et attribution du marché

2<sup>ème</sup> semestre / début 2027 : travaux pour une durée de 5 à 6 mois.

## **Perspectives à l'issue des travaux :**

Le Département a indiqué qu'il envisage, une fois le chantier terminé, un retour à la configuration de circulation antérieure aux dysfonctionnements (double sens, bus et poids lourds avec restriction de tonnage). Il a toutefois été précisé qu'il appartiendra au maire alors en place de valider, ou non, ce retour au schéma initial.

## **Mesures d'accompagnement AVANT les travaux de confortement des murs \* :**

*\* Mesures adaptées le 9 février lors de la visite sur place avec l'entreprise qui réalisera les travaux et validées par Monsieur le Maire*

- Déplacement du lieu de collecte des ordures ménagères côté Rue des Ecoles vers le n°32 Rue de Parmain.
- Il a finalement été décidé que le passage piéton existant devant Proxi serait maintenu car son déplacement au droit du n°50 générait un détour trop important et dissuasif pour les usagers venant de la mairie.
- Modification des places de stationnement dans cette zone :
  - Les deux places bleues de 15 min seront remplacées par 1 seule place bleue (donc suppression d'une place) qui sera encadrée par 2 balises blanches délimitant la place,
  - A la place des 2 stationnements en zone blanches, il y aura une place en zone bleue et une place en zone blanche.

## **Échanges avec le public :**

Lors de la session de questions/réponses, les riverains ont exprimé plusieurs préoccupations majeures :

- **Impact des travaux :** Une crainte particulière a été formulée concernant les vibrations et leur impact sur le bâti. Le Département a confirmé qu'un constat d'huissier au périmètre étendu sera réalisé avant le début des travaux et que des dispositions de réduction des vibrations seront demandées dans le cahier des charges de l'appel d'offres.
- **Entretien ultérieur :** Certains riverains se sont inquiétés de l'absence de travaux ultérieurs prévus pour les reprises de pentes et le drainage, soulignant des problèmes d'humidité dans leurs habitations.
- **Réponse du Département :** Les représentants du Département ont informé les habitants que les travaux d'entretien s'effectuent généralement dans un cycle de 15-20 ans pour une rue de ce type. La dernière reprise de la chaussée datant d'environ 15 ans, les prochains travaux de chaussée auraient lieu dans les 10 prochaines années. Pour les propriétés présentant des dégâts provenant d'un problème d'écoulement des eaux de voirie, des travaux indépendants seront mis en œuvre.

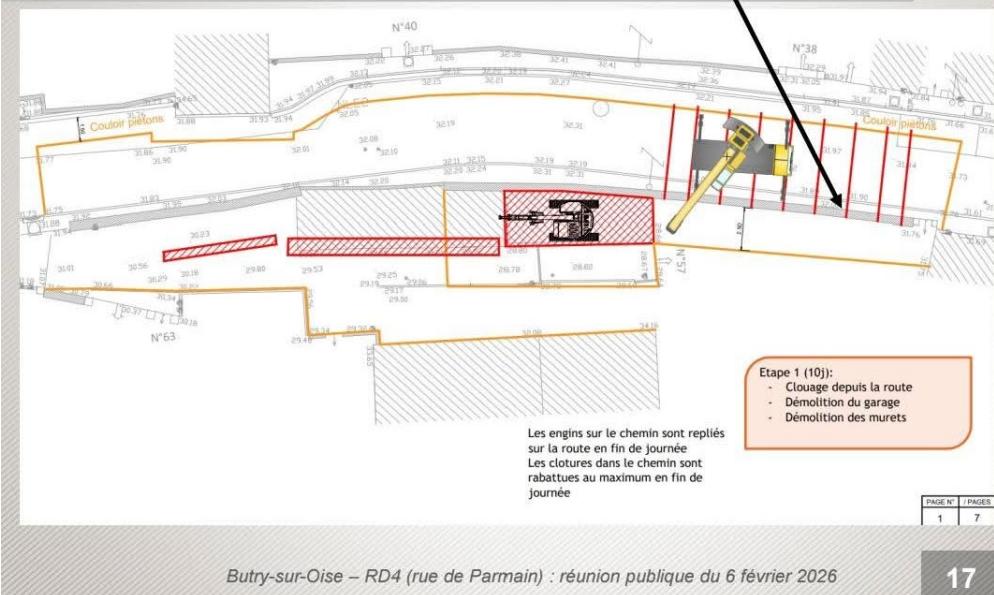
## **Annexe n°1 : TRAVAUX MUR 1**

Au n° 57, des clous de 5 à 6 m de longueur sur 3 rangées avec inclinaison vers le bas, seront plantés.

L'engin de travaux se situera sur la route, à l'aide d'un bras il pourra perfore le mur de soutènement et les renforts.

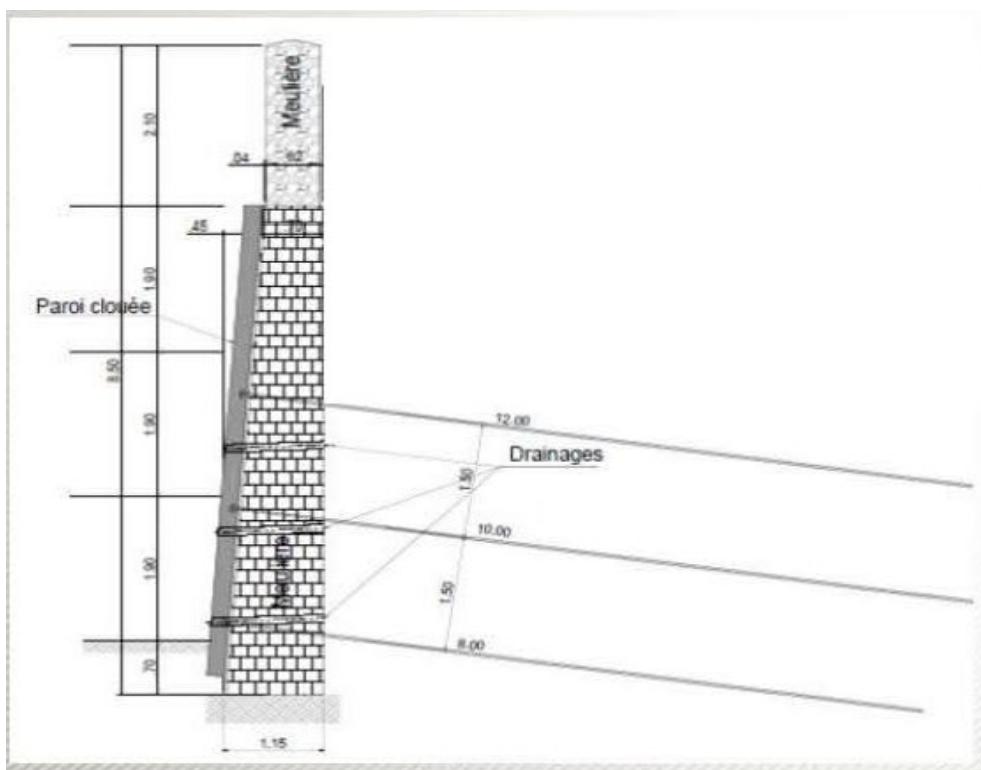
Durée => 2 semaines

## Déroulement des travaux



Butry-sur-Oise – RD4 (rue de Parmain) : réunion publique du 6 février 2026

17



### *Illustration non-contractuelle*

## Annexe n°2 : TRAVAUX MUR 2

Réalisation d'un contre mur sur les 35 mètres de long et sur 50 cm de large.

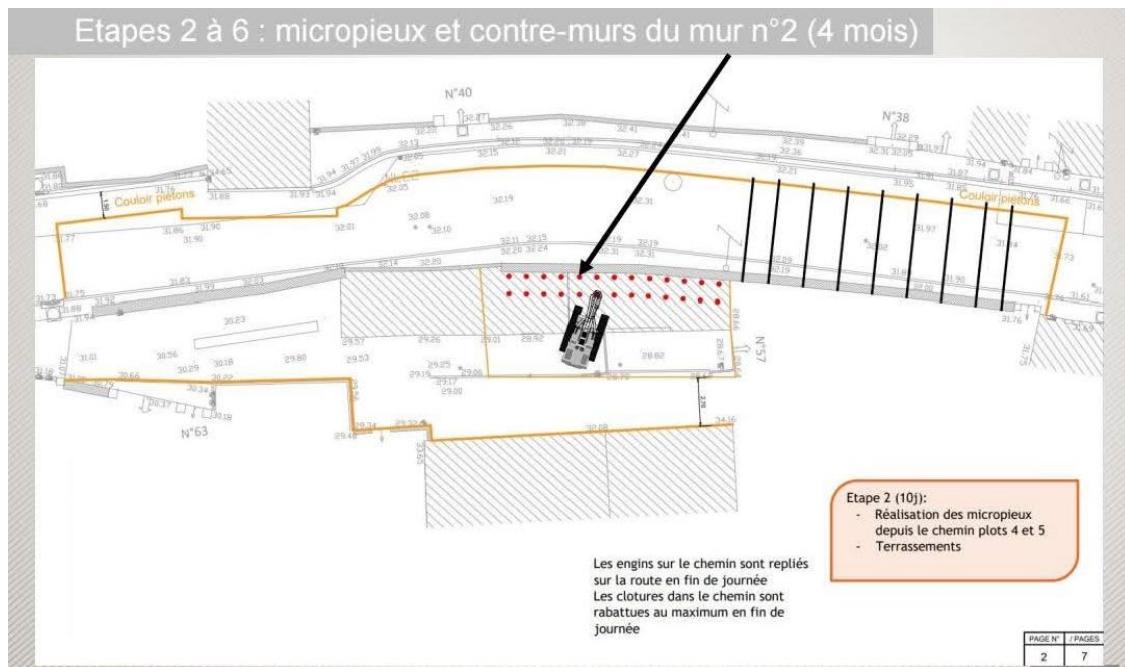
Fondations par micropieux armés tous les 1m50 et entre 4 à 8 mètres de profondeur

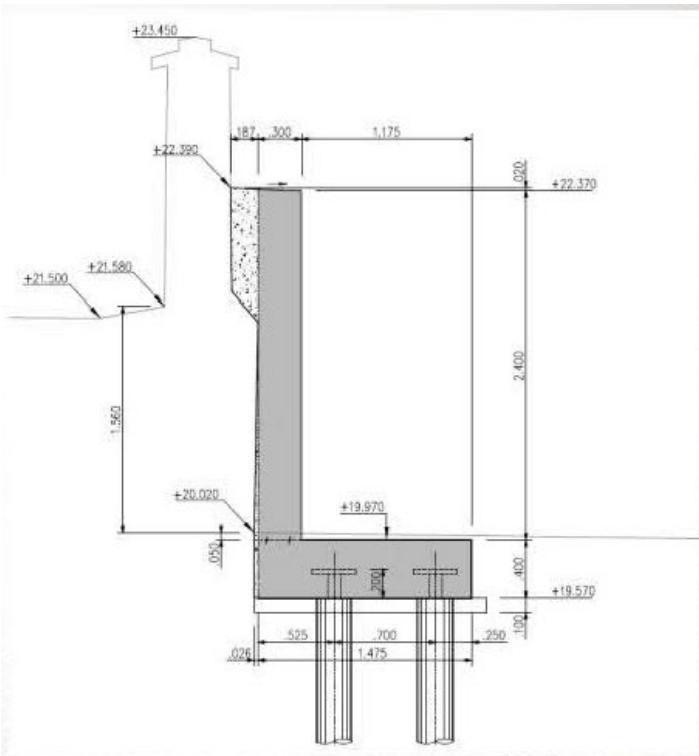
L'étalement actuel sera retiré au fur et à mesure de l'avancement des travaux qui débutera du n° 59 au 63.

Le garage du 59 sera déconstruit puis rebâtit.

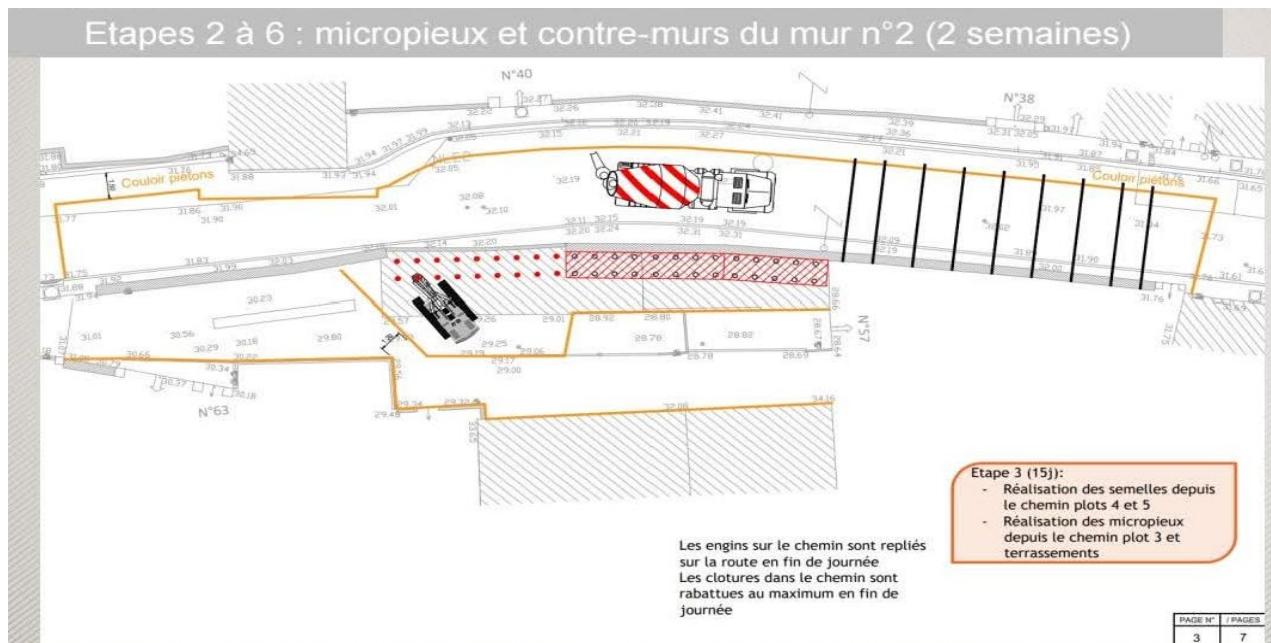
Le garage du 61 sera également reconstruit.

Durée : 4 mois

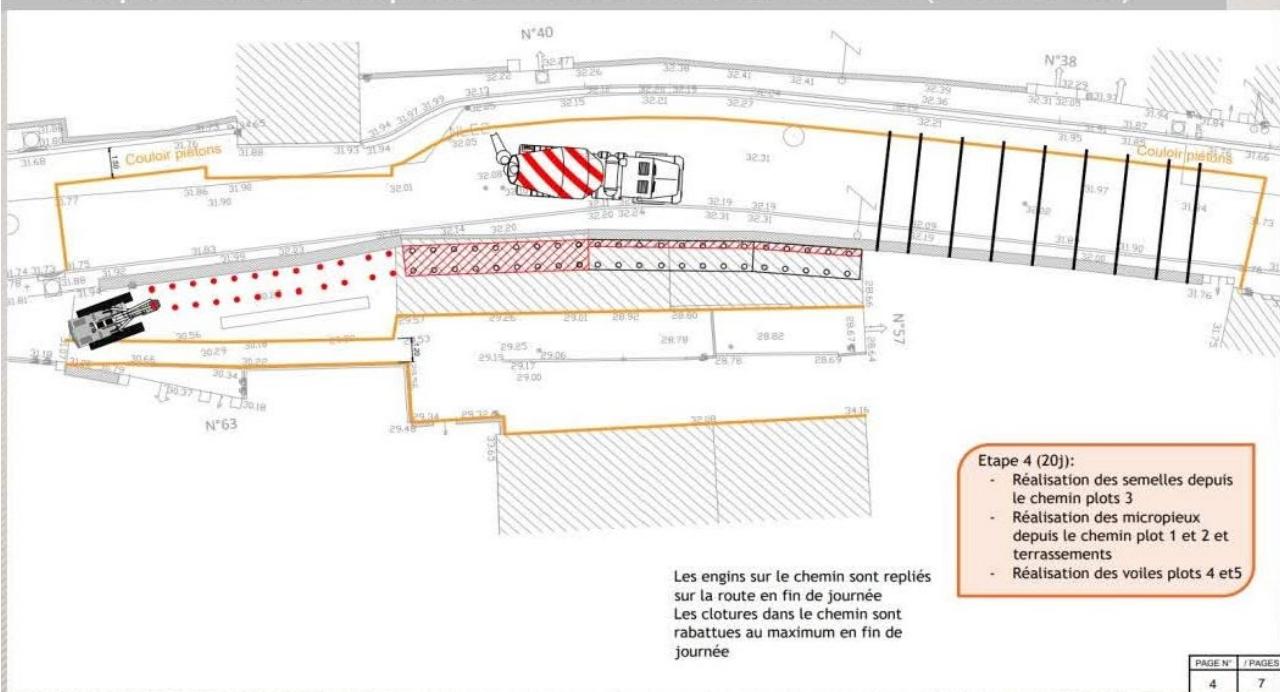




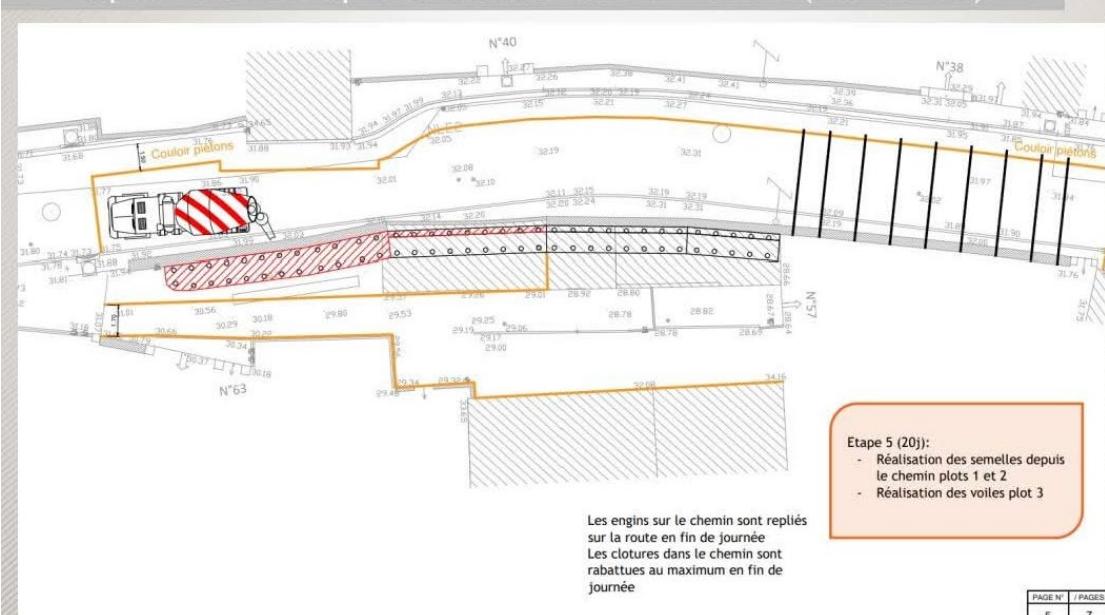
*Illustration non contractuelle*



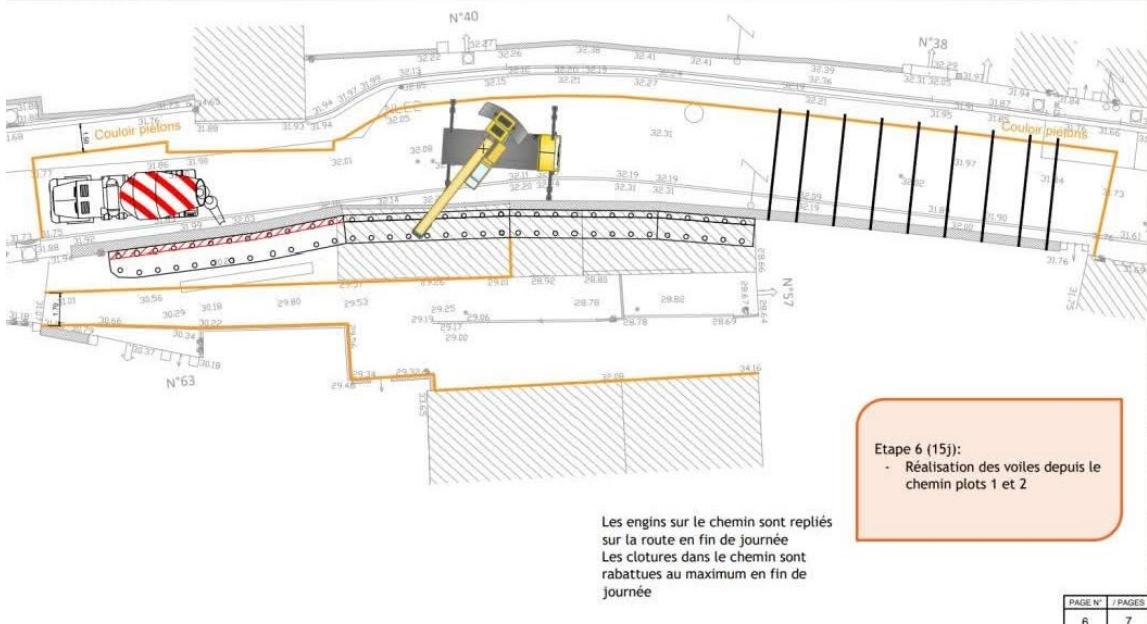
## Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (2 semaines)



## Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (2 semaines)



## Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (2 semaines)



## Etape 7 : parements du mur n°2, finitions et travaux de voirie (3 semaines)

